Luxembourg: Mirwart,  $\circ$ , 8-10.VI.1946 (P. Marechal et J. Petit, 1955); Torgny,  $\circ$ , 18.V.1947 (Overlaet); Virton,  $\circ$ , VI.1910 (Guillaume) (I.r.S.n.B.).

Anvers: Hoogstraeten, 9, 18.V.1918 (SEVERIN, I.r.S.n.B.).

Limbourg: Bilsen, VI (J. Jacobs, 1901); Opgrimby, &, 14.VI. 1953 (P. Marechal et J. Petit, 1955), &, 14.VI.1953 (P. Marechal et J. Petit, 1957); Munster-Bilsen, & (Coucke, I.r.S.n.B.)

Microdon rhenanus Andries n'a plus été retrouvé depuis sa description; et Microdon latifrons Loew, espèce de grande taille, est limitée jusqu'à présent à l'Europe centrale.

#### BIBLIOGRAPHIE

Andries A., 1912. Zur Systematik, Biologie und Entwicklung von Microdon Meigen. Zeit. wissensch. Zool., CIII, pp. 300-361.
Cerfontaine P., 1907. Observations sur la Larve d'un Diptère du genre Microdon. Arch. Biologie, XXIII, pp. 367-410.
Donisthorpe H., 1927. The Guest of British Ants. London, 268 pp. Goetchebuer M., 1931. Les Diptères du Plateau des Hautes-Fagnes. Bull. Ann. Soc. ent. Belg., 71, pp. 171-182.

Jacobs J.C., 1901. Diptères de Belgique, Syrphidae. Ann. Soc. ent. Belg., 45, pp. 324-333.
Maneval, H., 1937. Observations diverses. Bull. Soc. ent. France, XLII, p. 67.
Maréchal, P., 1929. Liste d'Insectes intéressants (1928). Lambillionea, 5, pp. 42-44.
Maréchal, P., 1931. Liste de Diptères intéressants capturés en 1930. ibidem, 7, pp. 103-109.
Maréchal, P., 1932. Captures intéressantes de Diptères en 1931. Ibidem, 7, pp. 141-145.
Maréchal, P., 1935. Insectes intéressants récoltés par le C.E.L. ibidem, 3, pp. 55-58.
Maréchal, P. et Petit J., 1955. Idem, ibidem, 1 et 3, pp. 13-19.
Maréchal, P. et Petit J., 1955. Idem, ibidem, 7 et 8, pp. 57-60.
Muller J., 1948. Liste d'Insectes intéressants capturés surtout aux environs de Visé. Bull. Ann. Soc. ent. Belg., 84, pp. 137-140.
Sarlet L., 1944. Microdon devius L. Le Naturaliste Amateur, 2, p. 18. Séguy E. 1961. Diptères Syrphides de l'Europe occidentale. Mém. Mus. nat. Hist. Nat., Sér. A, XXIII, 248 pp.

Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, et Laboratoire de Zoologie générale, Institut Agronomique de Gembloux.

# CONTRIBUTION A L'ETUDE DES DIPTERES DU BURUNDI (1)

X. — TROIS EXOPROSOPA (BOMBYLIIDAE) NOUVEAUX
DE L'EST DU BURUNDI

par F.J. FRANÇOIS

#### Introduction

Remarques sur la répartition géographique des Exoprosopinae au Burundi et plus spécialement du genre Exoprosopa Macquart.

Mes récoltes de Diptères au Burundi pendant un peu plus de 9 ans (mars 1948-juin 1957) se sont avérées décevantes en ce qui concerne le genre *Exoprosopa* Macquart: seulement 8 espèces sur les 65 espèces de Bombyliidae capturées appartiennent à ce genre.

Exoprosopa Macquart est cependant de tous les Bombyliidae le genre le plus abondamment représenté dans la Région éthiopienne. BEZZI dans sa monographie de 1924 n'y relève pas moins de 177 espèces. HESSE dans la sienne de 1956 en relève 134 pour l'Afrique australe seulement.

Le D<sup>r</sup> S.A. Neave, en moins d'un an et demi, en récolta 15 espèces dans le massif du Mlanje au Nyasaland, massif où la diversité des biotopes est sans doute inférieure à celle du Burundi. Dans ce pays en effet l'altitude varie de 770 à 2500 m environ et on y trouve tous les intermédiaires entre la forêt primaire et la steppe quasi-aride.

Aucune des 8 espèces trouvées et dont, soit dit en passant, quatre étaient nouvelles, ne provient des hauts plateaux centraux

<sup>(1)</sup> Le 20 octobre 1924 la Belgique avait, sur proposition de la Société des Nations, accepté d'exercer un mandat de tutelle sur le Ruanda-Urundi, partie de l'ancienne Afrique Orientale allemande; le 1er juillet 1962 l'ex-résidence de l'Urundi est devenue indépendante et a pris la dénomination de Royaume du Burundi.

qui constituent la majeure partie du pays. Ces régions jouissent cependant d'un climat très tempéré: il n'y gèle jamais et durant les 4 mois de saison sèche (juin à septembre) le thermomètre atteint les 30° centigrades.

Selon l'état actuel de nos connaissances il ne semble donc pas qu'il existe au Burundi des représentants du genre Exoprosopa Macquart au delà d'une altitude de 1400-1500 m. Tous proviennent des régions frontalières du pays, régions plus basses, plus chaudes, plus sèches et en général plus arides.

Une espèce, E. spectrum Speiser provient de cette partie du « graben » d'Afrique centrale qui, par le lac Tanganvika et la vallée de la rivière Ruzizi, forme la limite Ouest du Burundi.

Les 7 autres espèces proviennent de la région de savanes de l'Est et du Sud qui bordent la frontière du Tanganyika Territory.

Ou'en est-il des genres les plus voisins ?

Atrichochira Hesse est représenté au Burundi par A. pediformis (Bezzi) dans la plaine relativement basse du Lac Tanganyika (771 m).

Ligyra Newman ne se trouve guère qu'à des altitudes de moins de 1400 m environ; une seule espèce L. sisyphus (FABRICIUS) a été trouvée à Rutana, à environ 1800 m d'altitude. Rutana, qui se trouve sur une colline dominant la région plus basse et plus chaude du Moso, jouit d'ailleurs d'un climat plus doux que son altitude pourrait donner à croire.

Isotamia Bezzi, dont on ne connaît qu'une espèce: I. daveyi BEZZI, se trouve dans le Moso où il fait chaud et sec.

Le seul genre très proche d'Exoprosopa MACQUART qui fasse exception est Litorrhynchus Macquart. J'ai en effet trouvé 3 des 6 espèces découvertes au Burundi à des altitudes dépassant largement les 1500 m.

L. obumbratus Bezzi et L. nyasae Ricardo sont communs notamment dans les régions de Rutana, Ruyigi, Muhinga, Ngozi et Kitega (1700 m d'altitude et plus) sans parler des régions plus basses. L. ricordoi BEZZI semble plus rare, mais se trouve également dans ces régions.

Les autres genres éthiopiens appartenant à la sous-famille des Exoprosopinae, trouvés au Burundi sont moins proches du genre Exoprosopa Macquart. Ce sont Villa Liov et Thyridanthrax OSTEN SACKEN. Oestranthrax Bezzi et Villoestrus Paramonov existent probablement, Marlevimyia HESSE existe peut-être, au Burundi. Synthesia Bezzi est presque à coup sur exclusivement sud-africain.

Une espèce de Thyridanthrax OSTEN-SACKEN se trouve en nombre un peu partout et à toutes les altitudes en saison sèche. c'est Thyridanthrax abruptus LOEW.

Quant à Villa sexfasciata Wiedemann il se trouve depuis le lac Tanganyika jusqu'à passé les 2000 m d'altitude. Ces 2 dernières espèces sont d'ailleurs communes dans une grande partie de la Région éthiopienne.

En conclusion, pour des raisons qui m'échappent, mais qui sont sans doute en relation avec le mode de vie parasitaire des larves, les Exoprosopinae sont rares au Burundi au delà d'une altitude de 1400 à 1500 m et cela malgré un climat doux et une saison sèche assez longue et chaude.

Aucun Exoprosopa Macquart n'a encore été trouvé au-dessus de cette altitude et quant aux autres genres de la sous-famille seules des espèces banales semblent exister au delà de la limite indiquée.

## Exoprosopa aurivestrix sp. n.

#### 1. Position taxonomique.

Bull. Ann. Soc. Roy. Ent. Belg., 98

Appartient au sous-genre Exoprosopa s.s. de Bezzi (1924: 275) lequel réunit toutes les espèces non attribuables à l'un des sousgenres reconnus ou créés par lui. Exoprosopa s.s. est par conséquent très disparate. Dans ce « sous-genre » l'espèce décrite ici a des affinités avec E. villacformis BEZZI ainsi qu'il apparaîtra par les caractères énumérés ci-dessous.

Comme l'utilisation des tables dichotomiques de Bezzi est indispensable pour déterminer ou pour situer les espèces d'Exoprosopa de la région éthiopienne — à l'exclusion de l'Afrique australe pour laquelle existe l'excellente monographie de HESSE parue en 1956 — il n'est pas inutile de signaler une difficulté qui est susceptible de faire perdre du temps en vaines recherches ou même de mener à des conclusions erronnées.

La difficulté est que la détermination de E. villaeformis BEZZI au moyen de ces tables dichotomiques est rendue un peu délicate par le fait que BEZZI range cette espèce, dont l'habitus rappelle celui du genre Villa Liov, dans son groupe E. punctulata (1924: 281, 329) dont les espèces ont entre autres caractères un abdomen conique, pointu, rouge en majeure partie.

E. aurivestrix espèce alliée à E. villaeformis BEZZI a non seulement un abdomen d'aspect tronqué et entièrement noir, mais il se distingue encore du groupe E. punctulata par la présence de poils noirs sur les pleures.

C'est donc très opportunément que HESSE (1956: 881) a créé une section spéciale pour *E. villaeformis* BEZZI et les espèces alliées.

E. aurivestrix sp. n. présente les caractères suivants qui n'amènent à le ranger dans cette section : 3" article antennaire court et conique, plutôt bulbeux à la base, portant un style aussi long ou presque aussi long que lui-même, dilaté à son extrémité; espace interoculaire étroit chez la ?, large chez le d, variant donc peu d'un sexe à l'autre : un peu plus du double de la largeur du triangle ocellaire chez la  $\frac{1}{2}$ , un peu moins du double chez le  $\delta$ ; ailes claires, colorées de brun à la base et le long de la partie antérieure seulement (fig. 1); macrochètes thoraciques longs et vigoureux; sternopleuron avec une dense vestiture d'écailles blanches appliquées et de poils jaunes; pattes antérieures courtes et assez trapues, avec des tibias sans rangées d'épines bien différenciées, griffes peu réduites par rapport à celles des autres pattes; abdomen généralement tronqué, rappelant la forme de celui des espèces du genre Villa; bandes alternées noires et claires sur l'abdomen rappelant également le genre Villa.

# 2. Description.

Exoprosopa de taille moyenne, noir sauf:

la bordure buccale et les gênes partiellement, qui sont jaunes; le scutellum qui est le plus souvent rougeâtre sur une grande partie de sa surface postérieure;

les pattes brunes sous les écailles noires, les fémurs II et III contrastés, brun-jaune;

les tergites abdominaux 2, 3 et parfois 4 rougeâtres sur les côtés sous des écailles noires et jaunes.

#### Vestiture:

Des poils noirs sur le front, la face, les palpes, les 2 premiers articles des antennes, sur le mesonotum, le long et sur les tergites

de l'abdomen, surtout sur les 3 derniers, sur les pattes; épines et macrochètes sont noirs: sur le thorax et sur le scutellum, sur les pattes et plus particulièrement sur la surface ventrale et sur toute ou presque toute la longueur des fémurs III, sur les coxae II; seuls les fémurs I et II et les tibias I sont sans macrochètes ou spicules.

Bull. Ann. Soc. Roy. Ent. Belg., 98

Des poils jaunes, dorés, le long des bords latéraux de l'orifice buccal, jaunes constituant la collerette et des touffes thoraciques, jaunes encore le long de la suture mesonotum-scutellum, sur les pleures, sur les sternites abdominaux, sur le 7e tergite abdominal, roussâtres le long des tibias et des tarses antérieurs, jaunes sur les coxae antérieures; il y a quelques faibles macrochètes jaunâtres sur les coxae III.

Des poils blancs ou blanchâtres en une courte bande le long du thorax au niveau des ailes, la plumula est blanche de même que, partiellement, la touffe métapleurale, poils blancs aussi sur tout le 1<sup>er</sup> tergite abdominal, plus touffus latéralement, sur le dernier tergite et sur les 2 premiers sternites abdominaux, sur les coxae III.

Les écailles sont nombreuses sur tout le corps et de couleur variable: dorées sur le front et sur les gênes et le long du bord postérieur du scutellum; argentées le long du bord postérieur des veux, blanches sur les coxae, blanches et denses sur le sternopleuron, le long des cuillerons; jaunâtres à brunes le long de l'alula, ocre et formant une bande longitudinale, très caduque, sur le milieu du thorax, bande qui s'élargit et borde la partie antérieure du scutellum; noires et luisantes sur le restant du thorax et du scutellum; brun-jaune sur les fémurs II et III sauf à l'apex où elle sont noires, noires sur le restant des pattes, blanchâtres et jaunâtres et disposées en bandes transversales sur les tergites abdominaux 2, 3 et 4 et souvent une grande partie des tergites 6 et 7, les bandes se détachent sur un fonds d'écailles noires, duisantes et appliquées qui en outre occupent l'entièreté du tergite 5, blanchâtres à jaunâtres et disposées en bandes transversales sur les sternites abdominaux.

Tête, front et gênes luisants, dépression frontale légère, palpes noirs, face déprimée longitudinalement entre son apex et les antennes.

Ailes (fig. 1) infusquées de brun à la base, dans la cellule costale et dans la 1re basale; les cellules suivantes: 2e basale,

anale et lobe axillaire, sont infusquées à la base; la 2° basale et les nervures qui la délimitent bordées de brun; le restant de l'aile est hyalin, un peu gris-brun; l'alula est brun-clair bordée de brun; l'apex de la cellule discale quasi parallèle au bord ventral de l'aile; transverse r-m nettement en deça de la moitié de la cellule discale; la deuxième cellule postérieure est au moins aussi large que la 3° à son apex; squamae jaune-brun, bordées de blanc; haltères brunâtres.

Pattes antérieures courtes et relativement épaisses: fémur plus court que le double de la coxa; tarses courts, un peu plus longs que la ½ du tibia; griffes munies d'un éperon court, épais et obtus, les fémurs II et III brun-jaune tranchent fortement sur la coloration uniformément sombre du restant des pattes.



Fig. 1. - Exoprosopa aurivestrix sp. n.; aile d.

Taille du corps de 9 à 11,5 mm environ, de l'aile de 9 à 11 mm environ; holotype &, allotype Q, 5 paratypes dans ma collection à l'Institut royal des Sciences naturelles, Bruxelles; Kisenyi, 1300-1400 m (ex-territoire de Muhinga), 6.VI.1955, Mishya, 1300-1400 m (ex-territoire de Ruyigi), 15.V.1957; début de la saison sèche, savane pauvrement boisée, parmi les herbes et les broussailles.

# 3. Différenciation des espèces voisines.

E. aurivestrix sp. n. est voisin de E. claripennis HESSE; le D' HESSE a eu l'obligeance de comparer un de mes spécimens avec le type de son E. claripennis; il a confirmé que les 2 espèces sont distinctes. Ainsi qu'on peut en juger par la fig. 1 l'aile n'est

nullement pédonculée comme elle l'est chez *E. claripennis* HESSE, le lobe axillaire et l'alula ne sont pas rétrécis.

La présente espèce en diffère encore par le scutellum rougeâtre sur sa partie postérieure, par l'abdomen rougeâtre sur les côtés des tergites 2, 3 et parfois 4, par les pattes aux fémurs II et III brun-jaune, par les bandes transversales plus larges, d'écailles claires sur l'abdomen.

L'infuscation de l'aile est plus prononcée notamment dans la 1<sup>re</sup> cellule basale qui est brune, aussi brune que la cellule costale.

E. bolbocera Hesse et E. villaeformis Bezzi ont le même type d'antenne (3° article et style), d'aile et d'abdomen, mais ils se distinguent aisément d'E. aurivestrix sp. n. par plusieurs caractères: par la 2° cellule postérieure beaucoup plus étroite que la 3° sur le bord postérieur de l'aile, par l'absence de fémurs II et III brun-jaune contrastés, par la face entièrement jaune et non déprimée longitudinalement sur sa partie antérieure, par un style antennaire plus mince et moins renflé à son extrémité.

# Exoprosopa litorrhynchoides sp. n.

# 1. Position taxonomique.

Cette espèce a l'aspect général d'un petit Litorrhynchus. Elle ne peut cependant se rattacher à ce genre du fait de sa face pointue, du proboscis court et des tibias antérieurs sans spicules.

Il s'agit en fait d'un Exoprosopa aberrant combinant des caractères de sous-genres (BEZZI 1924), de groupes et de sections (HESSE 1956) différents.

La cellule discale coudée à son extrémité postérieure et munie d'un moignon de nervure rappelle les sous-genres Acrodisca et Cladodisca de BEZZI, mais il faudrait faire violence à ces sous-genres pour y inclure E. litorrhynchoides.

Il diffère du sous-genre Acrodisca Bezzi par des pattes antérieures non raccourcies, aux tibias non épaissis et sans épines caractérisées, par le style antennaire allongé, par la transverse submarginale peu sinueuse, par les ailes sans « fenêtres » hyalines dans les cellules extérieures et sans taches sombres dans la partie hyaline.

Du sous-genre *Cladodisca* BEZZI il se distingue par un style antennaire à peu près aussi long que le 3° article, par l'absence d'écailles argentées sur le sternopleuron, par la boucle prononcée

à d'extrémité de la 2º nervure longitudinale, par l'aile sans taches sombres sur les nervures transverses et sans bordure brune le long de certaines autres nervures.

La cellule discale, son extraordinaire longueur et la présence d'un appendice, distinguent la présente espèce du groupe très hétérogène d'ailleurs, rassemblé par Bezzi dans son sous-genre Exoprosoba s.s.

Dans la révision de HESSE les « groupes » Acrodisca et Cladodisca sont à écarter également pour la détermination de la présente espèce; les « groupes » E. trinaria, Defilippia et Exobrosoba ne conviennent pas non plus ainsi que le fera apparaître la description qui suit.

Dans une révision des Exoprosopa de l'Afrique éthiopienne la présente espèce devra, semble-t-il, être classée dans un groupe distinct. On pourrait à la rigueur l'inclure dans la section à espèce unique E. decipiens de HESSE avec laquelle elle présente une certaine affinité, notamment dans le motif brun de l'aile et dans la forme de la cellule discale.

# 2. Description of ♀.

Petit Exoprosopa sombre aux ailes marquées de brun comme les espèces du genre Litorrhynchus.

Tête. Face conique, assez allongée, brun-rouge, noire le long le l'orifice buccal, avec de nombreuses écailles jaunes, des poils noirs et des poils jaunes moins nombreux.

Trompe dépassant l'orifice buccal d'environ la longueur des labelles.

Front brun à noir avec des écailles jaunes et des poils noirs, au milieu du front en dessous de la dépression frontale une « brosse » transversale de poils noirs, espace interoculaire large et à peu près de même dimension dans les deux sexes, triangle ocellaire occupant environ le 1/3 de cet espace.

Antennes noires avec des poils noirs, 3º article de forme conique plutôt court avec un style assez épais aussi long ou un peu plus court que cet article.

Thorax. Mesonotum et scutellum brun-sombre avec des poils noirs et des écailles ocre, scutellum largement brun-jaune sur le bord postérieur, pleures bruns à brun-sombre avec des poils fauves et noirs.

Collerette jaune au-dessus, touffe propleurale fauve, touffes humérale et mésopleurale noires et fauves, touffe métapleurale jaunâtre, plumula jaune pâle.

Bull. Ann. Soc. Roy. Ent. Belg., 98

Le long de la suture notopleurale et sur la marge du scutellum longs et vigoureux macrochètes noirs.

Cuilleron brun bordé d'écailles blanchâtres, balancier brun avec massue plus claire.

Pattes jaunes à brun-jaune avec des écailles jaunes et brunes sur les fémurs, pattes I à coxa très longue (7/10e environ du fémur), tibia non renflé, sans épines caractérisées, rapport tibia-

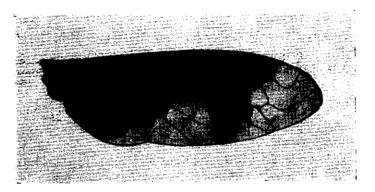


Fig. 2. - Exoprosopa litorrhynchoides sp. n.; aile 3.

tarse 7 à 10, épine à la base des griffes courte et acérée, tibia III sans écailles longues et plates.

Ailes (fig. 2) très caractéristiques, allongées, plutôt étroites, avec un peigne moyennement développé, alula étroite, allongée et bordée d'écailles ocre, aire infusquée sensiblement identique dans les 2 sexes.

1re nervure longitudinale à double boucle finale bien marquée, surtout la 2e, arrondie en forme de S ventru, prenant son origine avant la transverse r-m, transverse submarginale très peu courbée de même que la nervure qui sépare la 2° de la 3° cellule postérieure.

Nervure apicale de la cellule discale longue, de forme irrégulière, mais relativement rectiligne, subparallèle au bord postérieur de l'aile, transverse r-m située bien avant le milieu de la cellule discale.

Celle-ci remarquablement allongée et en conséquence 2° cellule postérieure très courte, le long de leur nervure antérieure le rapport de ces cellules est de 3,5 à 1, coin postérieur de la cellule discale du type *Cladodisca-Acrodisca*, plutôt anguleux et muni d'un appendice, cet appendice pénètre tantôt dans la cellule discale tantôt dans la 3° cellule postérieure.

Cette dernière fortement étirée en pointe à son extrémité apicale. Sur le bord postérieur de l'aile la 3" cellule postérieure est un peu plus étroite que la 4°, la 2" un peu plus étroite que la 3°.

Lobe axillaire large, sensiblement plus large que la cellule anale.

Aire infusquée brun-noirâtre, la zone hyaline postérieure atteint la 4<sup>e</sup> nervure longitudinale, la marge entre les zones sombres et hyalines est irrégulière.

Cette espèce semble présenter une tendance à la formation, sur les nervures transversales, de « fenêtres » claires (ceci n'apparaît sur la fig. 2 qu'au niveau de la transverse m-cu) comme on les voit sur l'aile de É. decipiens BEZZI (1924: 289, fig. 27).

Abdomen. Noir avec des marges latérales brun-jaune dont l'étendue ne peut, du fait de la vestiture d'écailles, être déterminée sur les 2 spécimens dont je dispose.

Touffe latérale du 1<sup>er</sup> tergite fauve et blanche et comprenant quelques poils noirs, poils latéraux longs et assez denses, fauves et mêlés à des poils noirs le long des tergites 1 et 2, noirs le long des tergites restants à l'exception d'une petite touffe fauve au niveau de la base du tergite 3.

Vestiture d'écailles noires sur tous les tergites sauf sur le dernier, avec de nombreuses écailles ocre vaguement disposées en bande sur les tergites 1 à 5 et couvrant la presque totalité des tergites 6 et 7, avec latéralement des taches constituées d'écailles plus claires, blanches à jaune-clair.

Ventre rougeâtre avec une large bande longitudinale d'écailles sombres au centre, écailles blanches, mais surtout jaunes et noires, poils jaunes.

Taille du corps de 7 à 8,5 mm, de l'aile de 8,8 à 9,8 mm.

# 3. Holotype ♂ et allotype ♀.

Dans ma collection à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique à Bruxelles; provenant de l'extrême-Est du Burundi, Mishya, 1300-1400 m, ex-territoire de Ruyigi, 15.V.1957.

Cette espèce vole bas entre les touffes d'herbe ou entre les broussailles, la coloration du corps et de l'aile la rend très difficile à distinguer dans un biotope où ombres et lumières contrastent vivement.

# Exoprosopa louisae sp. n.

# 1. Position taxonomique.

Il serait vain de prétendre classer la présente espèce dans un des groupes d'Exoprosopa érigés par BEZZI (1924) pour les espèces de la région éthiopienne, étant admis que l'espèce en question rentre dans le sous-genre Exoprosopa sensu BEZZI.

En effet avant HESSE (1956) aucun auteur n'avait signalé le remarquable dimorphisme sexuel qui apparaît parfois dans la zone infusquée des ailes de certains *Bombyliidae*.

En conséquence des  $\circ \circ$  et des  $\circ \circ$  ont été décrits comme des espèces distinctes et classés dans des groupes d'espèces différents. En ce qui concerne E, louisae la  $\circ$  ferait partie du groupe E, seniculus de BEZZI tandis que le  $\circ$  rentrerait dans le groupe E, dimidiatus du même auteur.

Je m'en tiendrai donc aux subdivisions établies par HESSE en 1956 pour les espèces d'Afrique australe. L'espèce en cause me semble devoir entrer dans la « dux section » de cet auteur (1956: 808) de par les caractères suivants.

 $3^{\circ}$  article de l'antenne en forme de cone allongé, style allongé aussi mais toujours plus court que ce  $3^{\circ}$  article, dépression frontale peu marquée, dimorphisme sexuel frappant dans l'infuscation de l'aile. Il est vrai que la forme de l'aire infusquée est, tant chez les  $3 \circ 4$  que chez les  $9 \circ 4$  un peu différente de celle qui est donnée comme typique de la section E. dux, mais elle est manifestement d'un type très proche.

Il faut admettre que les divergences dans la forme de la cellule discale de l'aile sont ici déroutantes (figs. 3 et 4), mais la section E. dux comporte des espèces à cellule discale de formes fort différentes.

En effet les espèces E. sigmoidea Bezzi, pallidipes Hesse, jubatipes Hesse, etc., ont une cellule discale plus allongée, peu ou pas dilatée à son apex, sa nervure inférieure est relativement droite, la nervure supérieure moins recourbée à son extrémité, la cellule discale elle-même est plus étirée à son apex, la nervure la

séparant de la 2e cellule postérieure est plus courbée en forme S et plus parallèle ou subparallèle au bord postérieur de l'aile.

Au contraire, chez d'autres espèces de la même section comme  $E.\ dux$  (WIED.) et  $E.\ morosa$  Loew, la cellule discale est plus large, relativement plus courte, plus enflée à son extrémité, ce qui a pour conséquence de modifier entièrement son apparence.

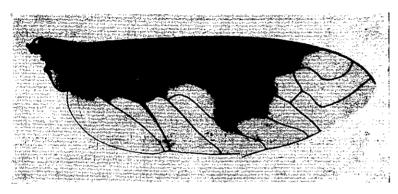


Fig. 3. -- Exoprosopa louisae sp. n.; aile Q

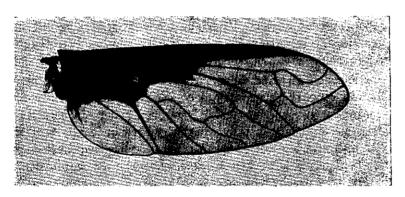


Fig. 4. - Exoprosopa louisae sp. n.; aile &.

Chez E. louisae sp. n. des variations dans la forme de la cellule discale apparaissent d'individu à individu, les caractères d'Exo-prosopa s.s. se retrouvant plus souvent chez les dd, ceux de Defilippia (sensu HESSE 1956) chez les QQ.

Ces variations ne présentant donc pas nécessairement une importance taxonomique elles ne me paraissent pas devoir exclure la présente espèce de la section  $E.\ dux$ .

On pourrait cependant se demander devant la double divergence qui caractérise cette espèce — infuscation de l'aile et forme de la cellule discale — si 33 et 29 appartiennent bien à la même espèce.

Cela ne peut faire de doute. Les dix spécimens d' et les onze çç que j'ai examinés sont, l'aile exclue, identiques en tous points. Ils furent en outre capturés dans le même biotope et à des dates correspondantes.

# 2. Description of ⊊.

Exoprosopa noir, de taille moyenne (environ 11 mm), présentant un intéressant caractère de dimorphisme sexuel dans l'aire infusquée de l'aile (figs. 3 et 4).

Tête. Face noire et jaune, courte, pointue, avec des poils jaunes et noirs, nombreux poils noirs sur le front, nombreuses écailles jaunes sur la face et sur la moitié inférieure du front.

3° article des antennes en forme de cône allongé, portant un style d'au moins la moitié de sa longueur, dépression frontale faible, espace interoculaire à peine un peu plus étroit chez le 3 que chez la 9.

Thorax. Collerette jaune rougeâtre, sur le callus huméral et le long de la suture notopleurale jusqu'à l'aile nombreuses soies noires, mesonotum avec des poils noirs dressés et une pilosité jaune appliquée, scutellum avec le disque rougeâtre et de grandes soies noires sur le bord postérieur, ainsi que des soies plus petites, jaunes

Pleures avec des poils jaunes parsemés de poils noirs moins nombreux et moins vigoureux.

Pattes noires avec des soies et des écailles noires, fémurs aussi avec des écailles jaunes, coxae avec des soies noires et des poils jaunes.

Balanciers bruns, jaunes à leur extrémité, alula jaune, cuilleron brun, tous 2 bordés d'écailles jaunes.

Ailes (fig. 3 et 4) longues et larges, peigne alaire noir avec des écailles brunes et jaunes, lobe axil·laire fortement développé, environ 2 fois aussi large que la cellule anale, mais très arrondi et ne donnant donc guère à la base de l'aile un aspect tronqué.

Chez le d'l'aile est « subdimidiée » de façon caractéristique: le bord postérieur de la partie infusquée au lieu de traverser obliquement et en ligne plus ou moins droite, toute l'aile, ne prend

son départ qu'à la base du lobe axillaire et se poursuit en ligne deux fois brisée jusqu'à l'extrémité de la 1<sup>re</sup> nervure longitudinale.

Chez la 9 l'aire infusquée est semblable à la base, mais à son extrémité apicale projette vers l'arrière une bande qui n'atteint pas le bord postérieur de l'aile, mais s'avance jusque dans la 3e cellule postérieure.

Cellule discale de forme très variable, allongée, chez le d'elle se rapproche de la forme caractéristique du groupe Exoprosopa s.s. (HESSE 1956: 672), chez la 9 elle présente le plus souvent la forme typique aux bords sinueux du groupe Defilippia (ibid.: 671).

Abdomen court, les tergites 1, 3, 4 et 5 avec chacun une bande transversale d'écailles jaunâtres, blanches sur le bord de l'abdomen, le tergite 2 avec 2 de ces bandes, les tergites 6 et 7 couverts d'écailles blanches abondantes.

Abdomen bordé de poils assez longs et assez touffus, jaunes le long des 2 premiers tergites, noirs et jaunes mêlés à partir du tergite 3.

Sternites abdominaux avec une dense couche d'écailles jaune pâle, ces écailles non disposées en bandes, poils jaunes.

Longueur du corps 11 à 12 mm, de l'aile 13 à 14 mm environ, l'aile est remarquablement large pour la taille de l'insecte, 5 mm environ.

Types. Holotype ♂, allotype ♀ et 17 paratypes dans ma collection à l'Institut royal des Sciences naturelles, à Bruxelles, un paratype de chaque sexe dans les collections de ce même Institut.

Tous les spécimens proviennent du N.E. du Burundi (Bugesera-Busoni), ex-terrioire de Muhinga, à proximité du petit centre de Kisenyi, près du lac Tshohoha.

Nyabisindo, 1200-1300 m, 5 dd, 3 99, du 1 au 4.VI.1952; Muramba, 1300 m, 2 & d, 2 & P, du 2 au 5.VI.1952; Nyarunazi 1300 m, 1 ♀, 5.VI.1952, Kisenyi, 1300-1400 m, 3 ♂♂, 4 ♀♀, du 21 au 24.V.1957, 1 <sup>9</sup>, V.1956.

Début saison sèche, broussailles basses, zones semi-arides.

# 3. Différenciation des espèces voisines.

E. louisae sp. n. se distingue immédiatement des espèces déjà connues, par la réduction de l'aire infusquée à la base de l'aile: le lobe axillaire est presque entièrement hyalin; elle se distingue aussi par la variabilité de la cellule discale.

Le d se différencie des autres espèces connues de ce groupe par le bord postérieur en ligne brisée de la zone infusquée de l'aile.

Bull. Ann. Soc. Roy. Ent. Belg., 98

### INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

BEZZI M., 1924. — The Bombyliidae of the Ethiopian Region, pp. 18-24, 234, 243, 275, 281, 283, 287, 289 fig. 27, 290, 299, 309, 329.

HESSE A.J., 1956. — A Revision of the Bombyliidae of Southern Africa, III, pp. 671, 672, 736, 762, 764, 767, 808, 809, 812, 833, 835, 881, 883, 887 (Annals of the South-African Museum, vol. XXXV, part II.). I.OEW H., 1860. - Die Dipteren-Fauna Südafrikas, pp. 225, tab. II, fig. 24, 232, tab. II, fig. 30. WIEDEMANN C.R.W., 1828. -- Aussereuropäische zweiflüglige Insekten, I, р. 269.

> Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.